

Au printemps fleurissent les panneaux ...



Maintenant que les jours rallongent, que l'hiver semble enfin passé, il est temps de vous donner quelques nouvelles du SOLARET.



Les avancées

L'appel d'offre lancé à l'automne dernier a défini l'entreprise Rosaz Energies comme lauréate pour la fourniture et l'installation sur les toitures de la première tranche. Notre projet est l'occasion aussi de travailler avec des acteurs du territoire puisque l'entreprise Rosaz Energies est basée à Saint-Pierre d'Albigny.

A propos d'acteurs locaux, nous utiliserons les services de la Régie de Territoire de Cœur de Savoie pour la réalisation des tranchées de raccordement. Ce chantier se déroulera au printemps.

La définition du projet s'est donc considérablement précisée :

La 1ère tranche en chiffres

13 toits répartis sur 8 communes

Investissement = 333 600 €

Financement

Fonds propres = 85 350 €

Subvention = 1 000 €

Emprunt bancaire = 286 000 €

Nouvelle ultra fraîche qui en découle, la signature du crédit cette semaine avec la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.

Plusieurs points administratifs retardent encore l'installation des panneaux solaires. Dernier épisode de la saga : la signature des baux avec les propriétaires et des conventions d'occupation du domaine public pour les collectivités locales, qui doit se terminer ce mois. Toutes les conditions sont donc enfin réunies pour lancer la première tranche de travaux !

Les centrales villageoises, ça bouge au niveau national !

C'est le printemps mais déjà plein de nouvelles centrales villageoises ont fleuri ces six derniers mois. Le concept lancé par quelques PNR¹ et porté par AURA-EE² explose. À ce jour, 33 sociétés ou projets de sociétés existent, dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est.

Afin de fédérer les intérêts des différentes sociétés, une association de représentation à l'échelle nationale a été créée le 17 mars 2018. Un représentant de la SCIC Centrales Villageoises Le Solaret a été élu au Conseil d'Administration de l'Association des Centrales Villageoises.

Objectifs : pérenniser le concept, mutualiser les ressources, investir dans la maîtrise de l'énergie, favoriser l'émergence de nouveaux projets...

¹ : Parc Naturels Régionaux.

² : Auvergne Rhône-Alpes Energie Environnement.

De nouveaux actionnaires

Le 7 février, le Parc Naturel Régional de Chartreuse a réuni les 4 centrales solaires citoyennes de son territoire pour officialiser son investissement dans leur capital ! Nous y sommes avec Gres21 - Centrales Villageoises du Grésivaudan, Buxia Énergie, Energ'Y Citoyennes.

Les communes des Marches et de La Trinité ont également souscrit récemment au capital de la société, venant s'ajouter aux communes d'Arvillard, Chamousset et La Chavanne et la communauté de Communes Cœur de Savoie.
À ce jour le capital s'élève à 85 350 €.



Préparation de la deuxième tranche

Le groupe toiture examine les toits possibles

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment dont le toit est bien orienté (sud, sud-est ou sud-ouest) et d'une surface assez grande (environ 200 m²), vous pouvez le proposer à la location à la CVLS pour qu'elle y installe une centrale photovoltaïque.

Si cela vous intéresse, merci d'adresser votre proposition avec nom et adresse à : solaret@centralesvillageoises.fr

Le groupe toiture étudiera son potentiel et vous donnera une réponse.

Participer aux groupes de travail

Si vous souhaitez vous impliquer dans les projets actuels et futurs, au sein des différents groupes de travail (toiture, communication) ou en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter, le conseil coopératif est à votre disposition.

On vous retrouve bientôt dans un prochain bulletin pour le lancement des travaux en toiture !